

N/REF : 22/10/2025 10H38 C:010844 I:17420

V/Appel du Mercredi 22/10/2025 a 10H38

PIFFETEAU CHRISTOPHE

**1 RUE DU DUC JEAN IV
35520 LA MEZIERE**

IMMEUBLE : 1 IV
1 RUE DU DUC JEAN IV
35520 LA MEZIERE

Rennes, le 24 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 IV - MR PIFFETEAU 06 72 99 87 68

MOTIF : DÉBOUCHAGE BAIGNOIRE

Donneur d'ordre : M. C PIFFETEAU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 22/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DEBOUCHAGE RÉSEAU EAUX USÉES DE LA BAIGNOIRE
CONTROLE BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 22/10/25 a 16H51 M. C PIFFETEAU

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	127,28	127,28
	TOTAL H.T.			127,28
	T.V.A. a 10,00%			12,72
	TOTAL T.T.C.En EURO			140,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.